



WARCOIS



JANVIER 2024



UNE VIE À LA MAIRIE

SOMMAIRE

- 03 INTERVIEW ERIC DROUART
40 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES
- 06 BEMACO
- 07 HOMMAGE À FRANÇOIS URANO
- 08 TRAVAUX
Les vestiaires du stade réhabilités
Des vélos électriques à Warcq
Nouveau columbarium au cimetière
Eclairage public
- 10 ÉCOLES
Travaux pratiques à l'école Bellevue
Ecole Warcq Centre
- 12 DOSSIER
Assainissement 2024 à ...
- 16 AMÉNAGEMENT
QUARTIER DE LA HACHETTE
Deuxième tranche du lotissement
Une station de lavage à l'ombre du Château d'eau
- 18 EN BREF
Tabac : l'effet Belge
Chants et danses pour la Saint Nicolas
Résultats concours "Maisons fleuries 2023"
- 19 ASSOCIATIONS
Les belles journées du centre en vacances
ça mord !
Bourse aux jouets
Scrabble : championnat des Ardennes
Au bal Warcquin
Club de peinture
Les footballeurs de la joyeuse rhabillés à neuf !
Le fitness club en plein essor
Le rotary offre une voiture électrique
aux enfants malades du cancer
- 22 LE SAVIEZ-VOUS ?
- 23 ÉTAT CIVIL

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h
3 place de la Mairie - 08000 WARcq
tél. 03 24 56 01 62
mairie08@warcq.fr - www.warcq.fr
f [commune de warcq](https://www.facebook.com/comunedewarcq)
o [village_de_warcq](https://www.instagram.com/village_de_warcq)

MADAME LE MAIRE

Marie-Annick PIERQUIN

MAIRE DE WARcq



Mesdames, Messieurs,

Pour vous et vos proches, je souhaite une belle et heureuse année, qui vous garde en bonne santé et vous apporte le meilleur. Que 2024 soit pour vous une année remplie de petits plaisirs au quotidien qui vous procurent beaucoup de bonheur. Que 2024 soit une année porteuse d'espérance, de tolérance, de bienveillance et de paix.

2024 verra la mise en conformité du réseau d'assainissement de la commune imposé par l'état et mis en place par la communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Sur ce sujet, accompagnée de Jean-Luc Flahaut, maire adjoint aux travaux, nous avons assisté à différentes réunions en Préfecture avec Ardenne Métropole et l'Agence de l'Eau.

À la suite, et pour répondre à vos attentes et présenter la nature des aménagements envisagés, des rencontres informatives sont actuellement dispensées par quartier.

Des agents techniques du Cabinet Dumay, mandaté par Ardenne Métropole, se présenteront auprès de chaque habitation pour établir un diagnostic individuel, en fonction de chaque installation.

Je comprends l'inquiétude de chacun, quant au coût représenté par cette mise en conformité, d'où notre acharnement à rechercher la meilleure disposition financière concernant la partie privative des raccordements au réseau public.

Par ailleurs, il va s'en dire que les travaux à venir concernant l'assainissement nous mettent en attente et ne nous permettent pas d'avancer sur nos autres projets d'aménagements de bordures et de voirie.

Je vous souhaite d'aborder la nouvelle année avec confiance et sérénité.

Bonne et heureuse année.



Magazine bi-annuel
Directeur de la publication
Régine Paquin
warcqinfo@laposte.net

Comité de rédaction
Régine Paquin, Bernard Maillard,
Vanessa Corniassé, Myriam Mahy,
Avec Christian Chardon

Création & Impression
Fusion Graphic à Warcq
Edition Janvier 2024

ÉRIC DROUART : 40 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES

Warcq Info : Au 1^{er} mars 2024 vous prenez votre retraite après 41 ans et 5 mois de bons et loyaux services à la Mairie de Warcq. Vous souvenez-vous des premières heures passées à votre bureau ?



Eric Drouart : C'était mon premier emploi hormis des jobs d'été. Après 12 mois de service militaire, j'avais quitté l'armée, à Trèves en Allemagne, où j'étais au 13^e régiment du Génie. Parti de RFA le jeudi 30 septembre, je suis arrivé à la mairie à Warcq le vendredi 1^{er} octobre 1982. J'habitais alors chez mes parents, quartier des Pavant. J'ai donc dû venir à pied ou à vélo. Je suis d'un naturel anxieux pour tout ce qui est nouveauté. Je devais être un peu soucieux à l'aube de cette première journée de travail. Je mesurais ma chance de quitter l'armée un jour et d'avoir un travail dès le lendemain matin. Pendant mon année d'armée, c'est maman qui s'était tenue au courant des concours d'entrée dans l'administration. J'étais ainsi déjà venu à Reims pour participer à des concours d'entrée à la SNCF, puis aux Douanes. Puis maman a appris que M. Roger Ringot faisait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mars 1983. Elle m'en a fait part. J'ai eu rendez-vous avec le Maire de l'époque, M. Luc Pierquin. Je l'ai rencontré en mairie lors d'une perm. Une première approche satisfaisante. Je n'étais pas le seul candidat. Aussi, après réflexion, M. le Maire m'a fait passer un examen dont le résultat a conduit à sa décision de m'embaucher. Ce vendredi était donc un grand jour. J'ai été très bien accueilli par

Roger Ringot le secrétaire de Mairie et Francine Capitaine sa collaboratrice. On m'a indiqué quelles seraient mes tâches. On m'a dit où me mettre. Je ne savais pas encore que ce serait pour 40 ans.

WI : C'était bien de trouver un travail dans le village où on est né et où on a passé toute sa jeunesse ?

ED : Je suis né dans la maison de mes grands-parents maternels au quartier des Bertholet. Papa était des Pavant, maman des Bertholet. Ils s'étaient connus à l'école. Mon grand-père paternel Roger avait une scierie à Warcq qu'il tenait de son père... J'ai connu cette scierie mais elle n'était plus en exploitation en raison de l'état de santé de mon grand-père. Warcq, c'était les racines. Et puis, j'ai grandi à Warcq. J'y ai fait tout mon cycle scolaire, j'y ai joué au foot, à la Joyeuse. J'étais pupille lors de ma première licence... Mon coin, c'était le secteur des Pavant. Je faisais beaucoup de vélo. J'aimais le cyclo tourisme. Donc être à la mairie de Warcq, c'était du pain bénî. Et j'ai eu la chance d'être guidé par ma collègue Francine qui a consacré de son temps pour m'expliquer nombre des tâches quotidiennes en rapport avec la population.

WI : J'imagine que le pain bénî avait aussi son ivraie. Il y a dû avoir du bon et du beaucoup moins bon ?

ED : J'ai tout de suite eu la tête dans le guidon. D'abord avec le départ en retraite de Roger. On ne remplace pas un tel homme aussi facilement. D'autant que l'actualité ne m'a pas fait de cadeau. Six mois après mon arrivée, avait lieu le premier tour des élections municipales. Un rendez-vous qui nécessite une grosse préparation, un travail que j'ai dû apprendre sur le tas. D'autant que mon maire, Luc Pierquin, était candidat à sa succession. Et que mon prédécesseur, Roger était lui-même sur la liste de Luc Pierquin. Une première épreuve qui a eu le mérite de m'enseigner beaucoup de choses tout de suite.

Dès mon arrivée, à l'hiver 82-83, il y avait eu une succession d'inondations qui avaient coupé les routes. La commune avait même eu le désagrément d'une réplique, mais en juin cette fois. Il y avait de l'eau jusque sur la place de la mairie. Mais ce n'était encore rien à côté de ce que nous allions connaître à compter de 1991, en 93 et en 95.

WI : Vous habiez encore chez vos parents ?

ED : Non, les circonstances de la vie m'avaient conduit à fonder une famille en Belgique à la frontière près de Gespunsart. J'ai eu deux enfants, une fille Eva et un garçon, Pierre. Je venais donc chaque matin à Warcq.

WI : Après les élections de 1983 remportées par Luc Pierquin, vous avez entamé avec lui un parcours qui allait durer 13 ans ?



ED : Oui et je ne regrette aucun instant même si alors, c'était plus dur qu'aujourd'hui. Nous n'avions pas l'aide précieuse de la technologie qui nous accompagne maintenant. Rien que pour la refonte de la liste électorale, il fallait tout taper à la machine à écrire, alphabétiquement, et ce, pour la liste générale de la commune, ainsi que les listes propres à chacun des deux bureaux de vote. Un argument qui a accéléré la venue de l'informatique à la mairie en 1988, avant l'élection de 1989. Mais là n'était pas le plus gros problème. Il y avait aussi la gestion de la facturation des consommations d'eau... tout à la main et à la calculette. Un boulot très stressant.

interview interview



WI : Quelles ont été les "opérations" les plus délicates que vous ayez eu à mener ?

ED : Les quatre inondations successives, trois en 83 et une en décembre 82, ont obligé la mairie à trouver des parades aux catastrophes.

Une lutte âpre, car il était difficile de faire admettre le constat d'aggravation des inondations, que Luc Pierquin a menée avec une énergie remarquable. L'accompagner dans ce travail a été pour moi une immense satisfaction. D'autant que parallèlement, Luc Pierquin a voulu mettre en place un dispositif communal capable d'intervenir lors d'une crue et apporter l'aide nécessaire à la population warcquine sinistrée. Ainsi est né le Mouvement d'Entraide, une organisation communale rassemblant des bénévoles, des habitants de la commune, doté d'un matériel convenable à l'époque, mais qui a dû s'adapter en fonction de la gravité exponentielle des crues. J'ai accompagné Luc Pierquin, entre autres, lors de sa visite chez le commandant des pompiers de Charleville-Mézières qui nous a conseillés sur le type d'équipement dont nous avions besoin. C'est à la suite de cette rencontre qu'il a été décidé d'acheter trois bateaux motorisés. Un équipement qui sera modernisé au fil du temps avec le concours d'Alain Bastien qui avait rejoint l'équipe municipale en 1989.

WI : Le mouvement d'entraide créé en 1984 a dû vous être d'une grande utilité lors de la grande inondation de 1995 ?

ED : Oui, mais en 1991 et 1993 d'abord ! 1991 a marqué le temps, le début des inondations qui envahissaient les maisons du village. L'eau cette année-là s'est arrêtée au seuil de la Mairie. En 1993, il y a eu 40 centimètres dans la mairie. C'est vous dire combien les maisons du village avaient été touchées. Et en 95, il y a eu à peine un peu moins d'un mètre dans la mairie. Le centre bourg avait été évacué. Rue de la République, il y avait deux mètres trente sur la chaussée. On ne circulait qu'en bateau. 80 bénévoles avaient rejoint le Mouvement d'Entraide.



WI : Vous avez gardé un attachement particulier pour le Mouvement d'Entraide pour lequel vous avez eu un rôle essentiel ?

ED : Le rôle essentiel... En fait, compte tenu de l'aggravation des crues, nous avions été obligés de nous équiper de moteurs plus puissants, des 25 CV en plus des 9,9 CV, pour aller assister les maisons isolées. Or nous n'étions que deux à avoir le permis qui permettait de piloter les bateaux avec ces moteurs, Alain Bastien et moi-même. Pour ce qui est de l'attachement, il dure encore. Il y avait un climat d'amitié et de solidarité extraordinaire entre ceux qui agissaient sur le terrain et ceux qui assuraient une logistique remarquable qui rendait les choses possibles. Ces dernières années, nous avons fait en sorte que ce climat-là perdure. Nous le retrouvions en particulier lors de "nos manœuvres annuelles" destinées à entretenir le matériel mais aussi les hommes.

WI : Autre catastrophe, le Covid. Ça a été compliqué ?

ED : Le Covid est tombé en pleine organisation du scrutin municipal. Il a fallu réfléchir pour aménager les lieux en fonction des circulaires préfectorales et rassurer les gens pour qu'ils puissent venir voter. Les élections ont eu lieu le 15 mars 2020 et le 17 nous étions confinés. Depuis mon arrivée, le conseil municipal avait été élu dès le premier tour. Par chance, ça a encore été le cas en 2020. De sorte qu'il n'y a pas eu à reporter le second tour. À Warcq, le maire sortant qui ne se représentait pas, a assuré l'intérim jusqu'à l'élection de la nouvelle municipalité en mai. Restait le Covid et la psychose qu'il apportait. En évitant le plus possible les contacts, il a fallu continuer à bosser, gérer le quotidien et toute la problématique liée à la pandémie.

Et là encore, j'ai trouvé auprès des collaborateurs un appui considérable. On ne réussit rien seul, mais en équipe, bien des choses sont possibles.

interview interview



WI : Et le meilleur ?

ED : J'ai envie de vous répondre le premier jour... et en tout cas pas le dernier... Entre eux, c'est impossible de choisir, de hiérarchiser.

J'ai eu le privilège de travailler avec trois maires. Ils portaient tous les trois le même nom de famille, mais chacun avait son charme.

J'ai collaboré avec Luc pendant 13 ans. C'est lui qui m'a initié dans mon travail et m'a permis de développer l'approche des problématiques. Il avait un flair remarquable, l'art de l'anticipation.

Avec Bernard j'ai passé 25 ans... ce n'est pas rien. Un homme admirable, très humain avec qui j'ai eu beaucoup de complicité lors de ses mandats successifs.

Et Marie-Annick lui a succédé en 2020. Marie-Annick a en elle cette générosité, et ce regard envers les autres qui lui avait fait choisir en son temps le métier d'assistante sociale. Je me suis amusé à calculer : j'ai passé plus de 9 500 jours à la Mairie de Warcq... avec beaucoup de satisfaction.

WI : Donc si c'était à refaire ?

ED : Sans hésiter, je serais partant pour recommencer. Ce métier de secrétaire de Mairie comporte de nombreuses facettes. C'est un travail très diversifié, enrichissant et valorisant. Du reste, cette fonction fait actuellement l'objet de discussions importantes au Sénat et à l'Assemblée nationale pour qu'à l'horizon 2028 elle soit revalorisée.



WI : Outre le Covid et les inondations, quel a été votre plus mauvais souvenir ?

ED : Un vrai mauvais souvenir, honnêtement, je n'en ai pas. Il y a certainement eu des situations délicates et des jours moins bons que les autres, mais aucun n'a laissé de traces.

WI : Vous partez serein, avec le sentiment de la mission accomplie ?

ED : Oui, je n'ai jamais fait l'objet du moindre contentieux dans l'exécution de ma tâche. Je m'y suis toujours investi au maximum. J'ai toujours apporté mon concours aux différentes manifestations communales, avec le soutien assuré de ma compagne Christine et la complicité établie avec Bernard Maillard, mon ami.

WI : Vous partez le cœur gros ?

ED : Oui... et ça va certainement me perturber au début. Mais c'est ma décision, je l'ai mûrement réfléchie. Et je crois que c'est la bonne.

Bien sûr, l'environnement de la Mairie va me manquer, mes collègues surtout. Et sur ce plan, j'ai globalement été gâté. Et avec mes dernières collègues, Vanessa, Céline et Valérie, j'ai eu beaucoup de plaisir. Je suis confiant pour l'avenir. Elles assurent.



Bonne retraite Eric !

BEMACO

Bemaco, installé sur 25 ha où sont regroupés trois secteurs d'activité, la fabrication de charpentes de béton à forte valeur ajoutée, de tuyaux destinés à l'assainissement, et de parpaings, va doubler sa capacité de production grâce, entre autre, à un investissement de 10 millions d'euros en 5 ans, sur le site, notamment la construction d'une nouvelle centrale à béton.



LA PRESSE À PARPAING

Elle permet de fabriquer une palette de 10 parpaings toutes les 14 secondes. La nouvelle ligne automatisée permet de passer de 100 000 à 200 000 tonnes.

Une aubaine quand on sait que le nombre des fabricants de parpaings se réduit. Le béton employé est du béton sec (teneur en eau très faible, récupérée depuis les toitures) qui est vibré et pressé sur des plaques en acier qui ne se détériorent pas comme le font des planches de bois, et améliorent la finition, donc la qualité.



LES PLAQUES

Les plaques sont récupérées par un robot géant d'une quinzaine de mètres de haut et placées dans l'étuve, par lot de 20 plaques à chaque fois.

L'ÉTUVE

L'étuve, 15 mètres de haut également, est contrôlée pour utiliser moins d'énergie et améliorer le bilan carbone.

LE STOCKAGE

Un robot confectionne alors les palettes avec les parpaings sortant de l'étuve. Il prend soin de les superposer en quinconce pour une meilleure tenue de la palette. Les parpaings sont ensuite stockés dans de grandes tours sous atmosphère et température contrôlées permettant un séchage homogène.



LES CAMIONS

A la demande les parpaings sont enfin chargés sur les camions qui fonctionnent au colza.



FRANÇOIS URANO

“LES ARDENNES, C’EST LA TERRE QUI M’A NOURRI”

François Urano, le créateur des Sociétés Urano TP et Bémaco s’en est allé le 23 novembre dernier à l’âge de 92 ans.

Il n’a survécu qu’un an à sa femme Caterina “Madame Urano” qu’il avait épousée en 1954 et qui lui a donné quatre enfants : Marine, Antoine, Pascal et Claire. Francesco Urano, Calabrais d’origine, né au sein d’un milieu modeste d’agriculteurs était arrivé en France, à Charleville en 1952. C’est là qu’il a peu à peu grandi.



« *Les Ardennes, c’est la terre qui m’a nourri* » aimait-il à dire. Pour des raisons de santé, il vivait depuis de nombreuses années dans le Midi. Mais il aimait revenir.

Sa dernière visite avait été pour l’inauguration de la nouvelle usine de Bémaco. Il en avait coupé le ruban le 30 septembre, dans la rue qui porte son nom, en présence de Marie-Annick Pierquin, maire de Warcq et Boris Ravignon, président d’Ardenne Métropole.



« *Il avait un instinct hors du commun, soulignait son fils Pascal. Fais ce que les autres ne font pas,* » répétait-il. « *Il a vécu mille vies...* ». Mais il n’avait pas oublié d’où il venait.

« *C’était un véritable guide* » se souvient Antoine l’ainé des garçons. Pour développer Bémaco dans les premières années, il avait su rassembler ses quatre enfants dans l’entreprise, à qui il insufflait une énergie incroyable et distribuait les rôles.



Il avait su rester modeste et n’était pas disposé à faire n’importe quoi pour l’argent. Madame Urano qui gérait le porte-monnaie aurait su le lui rappeler en cas d’investissement. « *Je ne prendrai pas le train pour aller chercher des loyers* » lui disait-elle, rappelle Pascal.



Toute l’équipe de **WARCQ INFO** présente ses sincères condoléances à toute la famille de Monsieur François Urano.

LES VESTIAIRES DU STADE RÉHABILITÉS

Les travaux de rénovation des vestiaires du Stade Auguste Pécheux qui avaient débuté courant mai seront achevés pour la fin de la trêve hivernale, soit fin janvier.



Il s'agissait de réaliser trois vestiaires avec douches et sanitaires (deux réservés aux joueurs et le troisième destiné à l'arbitre), des WC publics, mais aussi de créer un club house, un local technique et une réserve.

L'ensemble se devait d'être conforme à la "classification 6" imposée par la Fédération Départementale de Football, aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ainsi que celles de sécurité imposées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.



L'enveloppe globale de cette reconstruction des vestiaires était fixée à 335 000 € TTC (désamiantage, travaux, maîtrise d'œuvre et mission de sécurité).

Des subventions accordées permettront de ramener la somme à 275 000 €. Une somme importante rendue incontournable en raison du classement en zone inondable de la bâtie.

Il était obligatoire de la restaurer. C'était la seule solution pour conserver un vestiaire sur le stade. En cas de démolition, il aurait en effet été interdit de la reconstruire.

DES VÉLOS ÉLECTRIQUES À WARCQ

24 stations de vélos électriques ont vu le jour après la décision du conseil communautaire d'Ardenne Métropole concernant l'arrivée des vélos. Les tarifs et les modalités sont appliqués par la société Ecovelo déjà implantée à Reims depuis 4 ans.



Depuis juillet dernier, les vélos électriques sont arrivés dans douze des villes de l'agglomération d'Ardenne Métropole, dont celle de Warcq, à la Bellevue du Nord. Les employés du service technique de la commune ont implanté les stations et leur totem.

A Warcq c'est place Saint Paul, devant l'église, que les utilisateurs peuvent désormais prendre et déposer leurs vélos.

La station réalisée peut en accueillir quatre. Les tarifs appliqués ont été fixés par les élus communautaires et sont les mêmes dans chacune des douze villes concernées.

L'abonnement hebdomadaire est à 5€, le mensuel à 15€ et l'annuel à 70€. A noter que les demandeurs d'emploi et les étudiants bénéficient d'une remise de 5€ sur l'abonnement mensuel.

Lors de la prise en main du vélo, les dix premières minutes ne sont pas facturées à l'abonné, puis l'utilisation est facturée 5 centimes d'euros à la minute.

Un même abonnement peut permettre d'utiliser 4 vélos simultanément, mais cette mesure, destinée aux familles, ne s'applique pas aux étudiants et aux demandeurs d'emploi pour qui la règle reste : 1 abonnement = un vélo.

Pour tous, la location du vélo est limitée à 24 heures. Un dépôt de garantie de 150€ est exigé lors de la souscription de chaque abonnement mais il n'est que de 50€ pour les étudiants et les demandeurs d'emploi. Mais la somme versée n'est débitée qu'au cas où le vélo n'est pas rendu.

NOUVEAU COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE



Un nouveau columbarium de 10 alvéoles, capables chacune de recevoir deux urnes, a été installé sur la gauche du monument de l'espace que le cimetière réserve aux columbariums déjà au nombre de trois. Cet agrandissement était prévu par la municipalité désireuse de respecter le choix de tous.

Posséder un caveau dans un cimetière étant devenu compliqué et très onéreux en France, beaucoup se sont tournés

vers l'incinération d'autant que le regard de l'église sur la crémation est devenu beaucoup plus tolérant. Ainsi en 25 ans, la crémation est passée de 2% à 35% pour les personnes décédées en France. Et plus de 50% en Champagne-Ardenne.

Même si il a quelques inconvénients, comme son côté collectif ou l'interdiction de poser des fleurs sur le monument sauf durant les 48h qui suivent les funérailles, le columbarium est préféré

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des travaux vont être entrepris dans les semaines à venir au quartier de la Basse Praële pour y améliorer la qualité de l'éclairage public et donc la sécurité de la circulation au niveau de l'intersection entre la D39, la rue de Fagnon et le chemin qui conduit à la ferme de la Haute Praële. De nouveaux lampadaires y seront implantés.

au caveau plus coûteux et qui doit être entretenu comme une tombe traditionnelle.

Et ce d'autant que l'espace des columbariums au cimetière de Warcq est particulièrement coquet et propice au recueillement.

TRAVAUX PRATIQUES À L'ÉCOLE BELLEVUE



Virginie, la professeure de l'Harmonie de Warcq est venue présenter aux élèves les différentes familles d'instruments de musique : ceux à percussion, à vent et à cordes. Et à la théorie, elle a ajouté la pratique.



Les élèves de deux classes ont pu assister à la représentation du spectacle Kiboko à la salle Mantova à Charleville.

Kiboko et Kiboko sont deux poupées qui portent fortune mais qui ne le savent pas. Chaque poupée aimerait jouer à ce que l'autre possède. Un jour, le garçon et la fille se retrouvent... que va-t-il se passer ?



Comme chaque année, les deux classes ont participé à l'opération "Nettoyons la nature" qui a consisté pour eux à ramasser des déchets aux alentours de l'école de la Bellevue du Nord.

Les petites sections ont porté leurs efforts sur la rue Clémenceau. Les grands ont réalisé un plus grand tour en passant par le chemin de la Pisselotte puis la promenade des Bertholet. Au total, 3 sacs de déchets divers (plastique, mégots, canettes...) ont pu être collectés.



La veille des vacances, les moyens et les grands sont venus à l'école avec leur plus beau déguisement (sorcières, squelettes mais aussi super héros et princesses). Après un après-midi récréatif, les enfants ont apprécié un goûter aux pommes réalisé par les petites sections et ont, bien entendu, manger quelques bonbons... avec modération !

ÉCOLE WARCQ CENTRE

LES ÉLÈVES AU FESTIVAL DES MARIONNETTES

Les élèves de primaire ont également eu l'occasion de se rendre au Festival Mondial de Théâtre des Marionnettes de Charleville. Le 19 septembre, les classes de CP et CE1-CE2 sont allées voir deux spectacles, "La petite fille et le corbeau" à la MCL Ma bohème, et le second "Pourquoi pas ?" au théâtre du gymnase, suivis d'un petit tour sur la place Ducale. Le 22, ce sont les élèves de CM1-CM2 qui se sont rendus au Centre Social de Manchester pour voir un spectacle intitulé "La leçon d'anatomie".



Balade place Ducale

CROSS

Vendredi 29 septembre, les élèves de Warcq Centre ont participé au cross du collège de secteur Scamaroni. C'était l'occasion idéale pour découvrir le collège, revoir d'anciens élèves mais aussi pour courir ! De belles performances ont été encore réalisées cette année, avec 2 coupes pour l'école de Warcq.



Les lauréats : Lucas et Loan



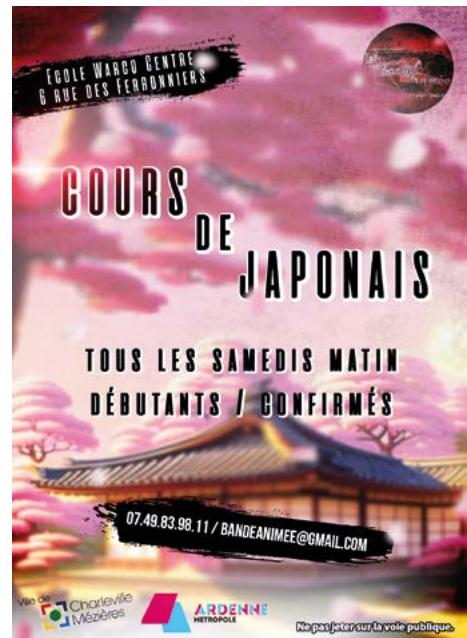
Les garçons en course

HALLOWEEN À WARCQ CENTRE !



Lou au maquillage

À l'occasion d'Halloween, les élèves ont pu se déguiser et participer à plusieurs activités comme la cuisine, le maquillage, voir des films et découvrir des contes, en lien avec cette fête.



ARDENNE MÉTROPOLE : ASSAINISSEMENT 2024 À ... LA CAMPAGNE DU RETRAITEMENT DES EAUX A COMMENCÉ À WARCQ



Le mardi 28 novembre dernier, à la salle des Remparts de Warcq, se tenait la première réunion d'information sur ce que serait la vaste campagne d'assainissement des eaux pilotée par Ardenne Métropole qui, à Warcq, prévoit les travaux sur 3 exercices ; donc à l'horizon 2028...

La commune de Warcq n'est pas la première commune concernée par ce plan qui va s'appliquer à 39 communes, gérées en régie par le service de l'assainissement collectif, sur les 58 rassemblées par l'arrêté préfectoral le 23 août 2013 sous le nom de communauté d'agglomération de Charleville-Mézières/Sedan, devenue Ardenne Métropole par l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2016.

Les 19 autres ne disposant pas d'un assainissement collectif, les habitations doivent posséder un Assainissement Non Collectif, (ANC), Ardenne Métropole se doit de mettre en place des contrôles permettant à la collectivité de s'assurer

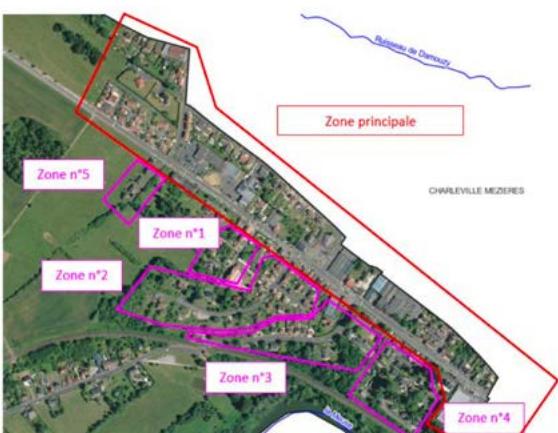
que les dispositifs existants ne sont pas à l'origine de problèmes de salubrité publique, de pollution ou de problèmes de voisinage.

L'assainissement a pour objet la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées : les eaux vannes (eau des WC) et les eaux grises (eau de la cuisine, du lave-linge...), puis de les débarrasser des pollutions dont elles sont chargées avant de rejeter l'eau ainsi traitée dans le milieu naturel.

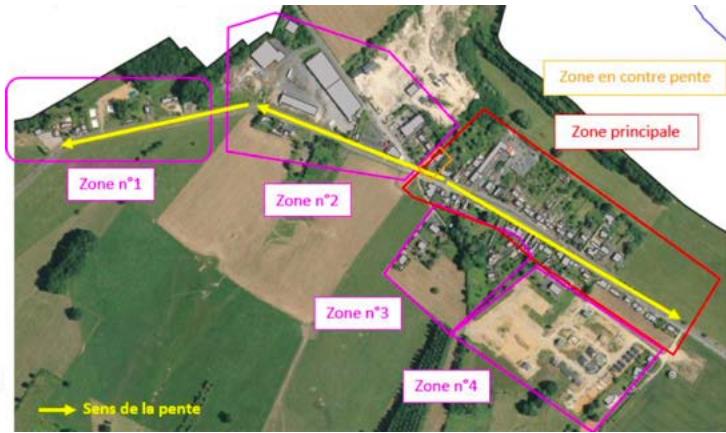
Il peut être collectif (tout-à-l'égout) ou individuel avec une microstation. Le traitement des eaux usées produit des boues qui sont ensuite valorisées ou éliminées.

Et c'est le service de l'assainissement collectif qui a pour mission d'assurer la collecte du maximum d'eaux résiduaires urbaines, ainsi que le transport de ces eaux aux stations d'épuration pour qu'elles y soient traitées de manière à ce que le rejet au milieu naturel soit conforme à la réglementation en vigueur.

L'assainissement des eaux, tout comme le recyclage des déchets ménagers, est une démarche qui **vise à améliorer la situation sanitaire globale de l'environnement dans ses différents composants**. Il comprend la collecte, le traitement et l'évacuation des déchets liquides, des déchets solides et des excréments.



Le secteur de la Bellevue du Nord



Le secteur de la Mal Campée



Le secteur Centre Bourg

L'objectif principal est la prévention du contact humain avec des substances dangereuses, spécialement les fèces en mettant en place des systèmes de traitement et d'évacuation des déchets. Les dangers issus d'un mauvais assainissement sont multifactoriels, pouvant être à la fois physique, microbiologique, biologique ou encore chimique qui peuvent causer des ennuis de santé majeurs.

L'objectif de l'assainissement est de protéger et d'améliorer la santé humaine en brisant le cycle de transmission des maladies hydriques.

L'assainissement est fortement lié à la santé publique en raison des nombreuses maladies liées à un milieu malsain. La proximité avec les eaux usées peut engendrer des maladies à transmission fécale-orale (diarrhée, typhoïde, hépatites, choléra), ou liées à un vecteur (paludisme, filariose, dengue).

D'autres maladies sont également liées à un mauvais assainissement de base et en particulier à des latrines défectueuses ou inexistantes : bilharziose, nématodes ou autres vers. **L'assainissement vise à assurer l'évacuation et le traitement des eaux usées et des excréments en minimisant les risques pour la santé et pour l'environnement.**

Les eaux usées sont celles qui ont été utilisées et souillées par des activités humaines. On peut les répartir en eaux usées domestiques, eaux usées industrielles et eaux usées agricoles.

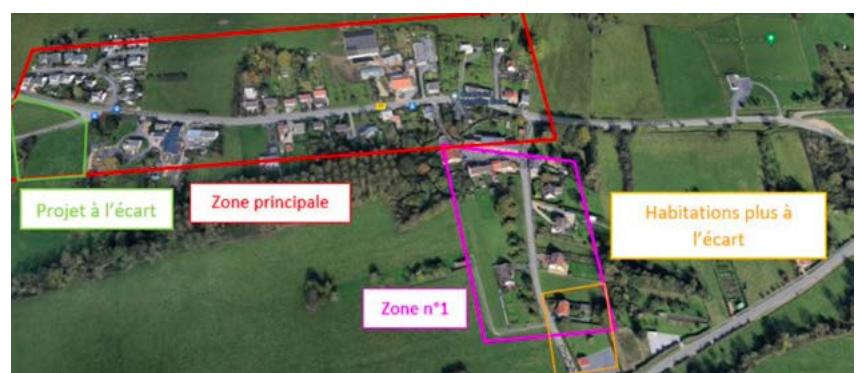
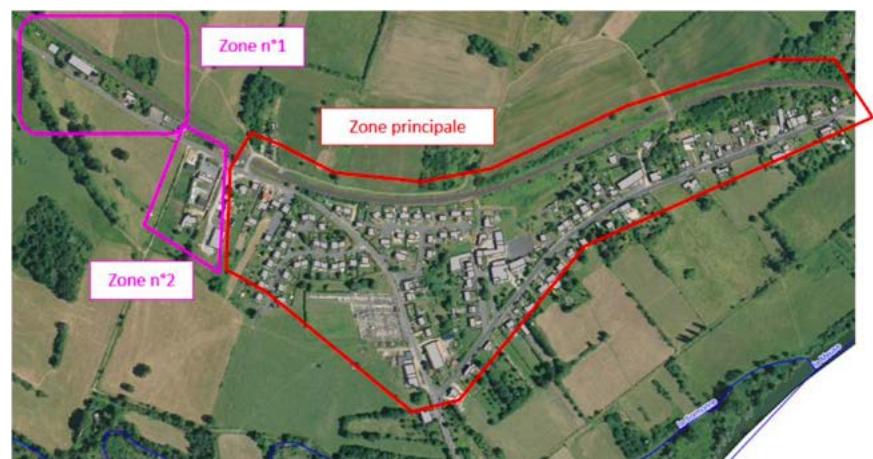
La communauté d'agglomération est tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées. Des systèmes d'assainissement hygiéniques peuvent s'appuyer sur des solutions technologiques telles que les égouts ou les stations de traitement des eaux usées. Fournir un assainissement respectant les standards de base requiert une approche systémique à l'inverse de seulement se concentrer sur la toilette en elle-même ou à l'autre extrémité l'usine de traitement des eaux usées.

Le service de l'assainissement d'Ardenne Métropole assure ce service via ses réseaux d'assainissement et grâce à ses treize stations d'épuration sur les communes disposant d'un assainissement collectif.

Pour ce qui concerne les eaux usées générées par les 1281 habitants de la commune de Warcq, elles sont traitées après collecte et acheminement, par la station d'épuration du chemin du Mémorial sur le Plateau de Berthaucourt, gérée par la SOGEA. C'est la phase finale qui n'est pas concernée par la campagne qui se met en place, à l'inverse, de la collecte principalement.

Elles doivent être traitées sur place par un système d'assainissement individuel, (fosses septiques, phytoépuration, filtre compact ou microstation) ou envoyées vers des stations d'épuration distantes sans qu'elles ne stagnent en surface (source de maladies, de nuisances olfactives, d'émanation de méthane ou de H₂S (Hydrogène Sulfuré...)) et pour minimiser la pollution, avant de les retourner au milieu naturel, une fois épurées.

Le secteur des Granges Bertholet



Le secteur Grange Pavant



Les 6 secteurs déterminés à Warcq



La première phase d'information a commencé. Plusieurs réunions se sont déjà tenues, et d'autres sont déjà programmées, car la société Artelia qui a en charge l'évaluation des besoins veut s'efforcer de répondre aux questions que se posent les Warcquins.

Déjà on sait que 6 secteurs urbanisés ont été prédefinis en fonction du contexte communal (présence de trois cours d'eau, une voie ferrée, la topographie marquée au nord, et les zones inondables à risque en centre Bourg) pour évaluer les besoins : le secteur n°1, La Mal Campée ; le n°2, La Bellevue du Nord ; le n°3, Les Granges Bertholet ; le n°4, le Centre Bourg ; le n°5, Les Granges Pavant, et un n°6 pour la ZAE.

Dans chacun de ses secteurs, il s'agit pour l'entreprise Dumay, en charge des études, de faire un état des lieux pour définir la réponse appropriée à chacune des habitations en fonction de ce qui existe déjà et de l'option prise du regroupement ou pas des eaux de pluie et des eaux usées. Une fois que sera déterminée ce qui devra être fait là ou ailleurs, un timing des travaux pourra être mis en place. Mais déjà, il est indispensable de tenir compte des travaux de restauration qui ont été entrepris par la commune.

En ce sens, elle a su se montrer prévoyante, puisque, lors des travaux de rénovation de la voirie, lorsque la chaussée était "ouverte" et avant que le bitume la referme, les tuyaux composant le réseau du tout-à-l'égout ont systématiquement été enfouis.

Et là où ce n'était pas possible de le faire alors, au sein du bitume il a été conçu une zone pavée qui pourra être démontée sans dommage pour la chaussée afin de faire passer les tuyaux.

Le respect des travaux effectués va peser sur l'organisation du timing des travaux puisqu'en attendant le retour des enquêtes réalisées dans les différents secteurs, il va être possible de commencer les travaux d'implantation du tout-à-l'égout et des raccordements, là où la chaussée n'a pas encore été refaite, c'est-à-dire dans le bas de la rue de la République, autour de son carrefour avec la Promenade des Rempart, entre le lavoir et la mairie.

LE PLANNING DES ÉTUDES

Pour tout ce qui concerne l'aspect technique de la réalisation des travaux de l'assainissement, la commune de Warcq ne peut intervenir que pour garantir l'intégrité des travaux réalisés récemment. Elle peut aussi intervenir dans le cadre de la défense des intérêts des Warcquins, des intérêts financiers principalement.

Réaliser de tels travaux de raccordement de tout-à-l'égout dans une commune coûte énormément d'argent.

Secteurs	déc-23		janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24														
	S40	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23
Bellevue du nord					réunion publique				réunion publique				réunion publique				réunion publique				réunion publique						
Centre Bourg																											
Granges Bertholet																											
Mal campée																											
Granges Pavant																											

Le montant de la facture se rapportant à l'implantation des installations communes, les tuyaux de captage des eaux de rejet, est à la charge de la collectivité qui porte le projet, Ardenne Métropole en la circonstance.

La participation des habitants ne peut être envisagée que pour ce qui concerne le raccordement particulier de l'habitation à l'installation commune.

Depuis 2005, les particuliers qui ne sont pas en microstation, la plus grande partie des Warcquins, paient une redevance, la taxe d'assainissement, à Ardenne Métropole.

Une contribution qui n'est pas symbolique, 2€50 en 2005 et 2€86 en moyenne par m³ cette année, soit aussi chère que le m³ d'eau (mètre cube + taxe environnement 5€). Cette taxe leur est imposée depuis 18 ans alors qu'ils ne bénéficient pas du tout-à-l'égout.

Il est donc à souhaiter que cette "épargne obligatoire" sera prise en compte lorsqu'il s'agira de déterminer qui paie quoi. Elle pourrait même permettre de payer les raccordements sans que les habitants aient à mettre la main à la poche. C'est en tout cas l'option qui va être défendue par la municipalité. Et ce d'autant que calcul fait, il s'avère que le montant global de cette contribution de 2005 à 2023, s'élèverait à 3 millions d'euros. Ce qui n'est pas rien et surtout ce qui correspondrait à la facture du raccordement des particuliers... d'autant qu'une partie de ces travaux sera subventionnée par l'Agence de l'eau.

Si tout va dans le bon sens, on peut penser que les Warcquins n'auront pas à ouvrir leur porte monnaie puisque le tronc commun de la collecte des eaux usées et des eaux de pluie devrait être à la charge d'Ardenne Métropole et de l'Agence de l'Eau qui va devoir programmer un nouveau plan de subvention. Habituellement ces plans sont sur 5 ans, et le prochain est à présenter en 2024. Mieux vaudrait ne pas manquer ce rendez-vous.

C'est évidemment un investissement très conséquent même s'il est étalé dans le temps, pour Ardenne Métropole qui va devoir trouver des partenaires et cela pour deux à trois exercices budgétaires.

Aujourd'hui, nous entrons dans la première phase : l'information des usagers. Puis va venir et très vite celui du recensement des besoins, secteur par secteur, zone par zone, habitation par habitation, chacune ayant ses spécificités. Le premier coup de pioche de l'avenue de la République n'est plus alors qu'une anecdote.

STATION D'ÉPURATION



Située sur le plateau de Berthaucourt, non loin du Mémorial, elle a été rénovée en 1996. Initialement prévue dans les années 1970 pour répondre aux besoins de 90 000 habitants, sa capacité est passée alors à 117 000 habitants.

Placée sous la tutelle d'Ardenne Métropole, elle est gérée au quotidien par la Sogea, une filiale du groupe Vinci, qui y emploie une demi-douzaine de personnes.

Sa capacité de traitement des eaux usées, qui subit les aléas de la météo, peut varier de 14 000 m³/jour en juillet-août à 42 000 m³/jour par temps de pluie. Une quantité proche de sa saturation qui est de 1 800 à 2 000 m³/heure.



La station se compose d'un premier bloc où convergent les différents conduits des tout-à-l'égout où se déposent les matières les plus lourdes. Puis les eaux usées sont dirigées vers trois bassins successifs, de décantation et de traitement chimique et biologique.

A Berthaucourt, il y a deux lignes de bassins qui peuvent fonctionner ensemble ou alternativement selon les impératifs.

C'est l'une des 25 stations d'épuration du Grand Est qui sont globalement capables de retraiter les eaux usées de 225 000 habitants.

On considère généralement qu'une famille de 4 personnes consomme 100 m³ d'eau par an.

La prise en charge d'une commune comme celle de Warcq et de ses 1 300 habitants ne représente aucun problème pour une telle station.

En revanche, la prise en compte d'une partie significative des 39 communes gérées par Ardenne Métropole, pourrait entraîner une nouvelle remise à niveau.

PERSONNES DE L'ENTREPRISE DUMAY CHARGÉES DE RÉALISER L'ENQUÊTE AUX DOMICILES DES WARQUINS.



Thomas Bruneaux



Jules Turquais



Charline Aubry

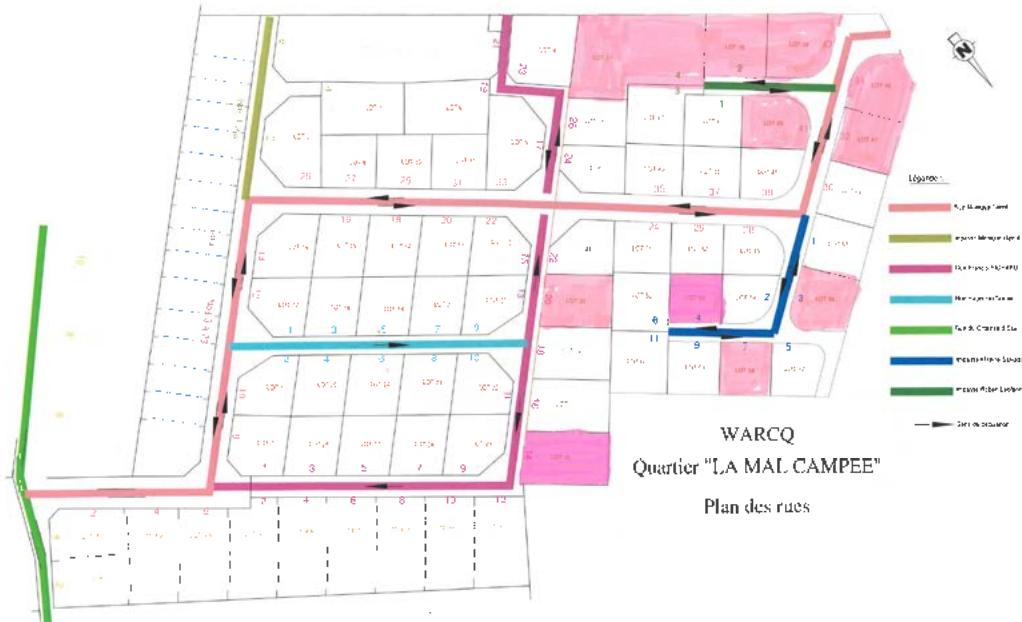


Alan Gandouin

QUARTIER DE LA HACHETTE

DEUXIÈME TRANCHE DU LOTISSEMENT : LA VENTE DES TERRAINS A COMMENCÉ

La première tranche du lotissement de la Hachette est terminée. Ses 45 parcelles ont toutes été construites. Elles logent toutes des familles. Mais le projet immobilier va se développer encore. La tranche 2 composée de 30 parcelles est déjà sur les rails. Et bientôt ses premières maisons vont sortir de terre.



La partie gauche du plan figure la première tranche du lotissement de la Hachette. A droite, c'est la suite, la seconde tranche, et ses 30 parcelles comparables à celles de la tranche n°1. La commercialisation a été ouverte il y a 6 mois et déjà 10 de ces parcelles, en rose sur le plan, ont trouvé preneur.

Début 2016, commençait le début de la réalisation de la première tranche du lotissement de la Hachette.

Depuis 2021, cette première tranche est totalement terminée, construite et habitée. Elle se compose de trois parties : les 29 parcelles classiques de la partie centrale acquises par des particuliers qui y ont fait bâtir la maison de leur goût, puis sur la gauche, derrière les maisons qui existaient déjà au bord du Chemin du Château d'eau, une zone qui a fourni 16 parcelles plus petites achetées par un bailleur social qui y a construit des maisons identiques, puis à

droite de l'entrée, parallèlement à la D8043, une bande de 10 parcelles. En tout donc 55 familles y sont désormais domiciliées.

La réalisation de la seconde tranche composée de 30 parcelles, faisait partie du projet global dès le début. Mais pour qu'elle puisse être mise en chantier, il fallait une modification du PLU, ce qui n'est intervenu qu'en août 2023.

En attendant ce feu vert légal, pour ne pas figer le chantier, les parcelles avaient été définies, viabilisées et la voirie (prolongation de la rue Monique Gentil, création de l'impasse Mireille Salvador et de l'impasse Robert Leblanc) réalisée. Ainsi la commercialisation a pu commencer dès l'été 2023.

Le succès a été immédiat puisqu'un tiers des parcelles a déjà trouvé preneur, ce qui est encore mieux que ce qui avait été constaté lors des premiers mois de la Hachette 1.

Avec pour la SCI Imagine qui pilote le lotissement, la satisfaction d'avoir vendu (la dernière vente en 2023) l'une des parcelles à une société désireuse d'y planter une crèche. L'idée avait déjà été évoquée, il y a cinq ans, lors de la commercialisation de la phase 1, puis abandonnée. Mais avec l'apparition de la phase 2 du lotissement, l'entreprise est revenue sur ses intentions premières et a décidé de mener son projet de crèche à la Hachette à son terme.

Ainsi bientôt un nouveau quartier de Warcq rassemblant 350 personnes environ sera réalisé donnant une nouvelle impulsion au quartier de La Mal Campée qui en peu de temps, avec le développement commercial et industriel des "4 Vents", et celui de la Hachette, aura considérablement rajeuni son visage.



QUARTIER DE LA HACHETTE UNE STATION DE LAVAGE À L'OMBRE DU CHÂTEAU D'EAU

Wash Auto Multiservices, le nom s'affiche désormais dans une ambiance de néons verts. La station de lavage est forte de ses quatre pistes de lavage à la lance haute pression, de son rouleau, mais aussi de son espace de services.

Là, sous un abri situé juste derrière les pistes, on peut lustrer la carrosserie, nettoyer à l'aspirateur l'intérieur des véhicules, polir, et jouir d'un service de rénovation esthétique automobile.

L'ensemble, ouvert 7j/7, de 7h à 22h doit son existence à un jeune homme, Yassin Yahiaoui qui a puisé sa volonté de se lancer dans le nettoyage automobile il y a une dizaine d'années, en France, au Luxembourg ou en Espagne alors qu'à priori rien ne le prédisposait à investir dans ce secteur d'activité.

Son père, électricien, avait davantage envie de l'entraîner dans le monde du bâtiment. Cela aurait pu se faire puisque le jeune Yassin a travaillé dans la maintenance. Mais la préparation automobile l'intéressait davantage.

Il l'avait découvert au Luxembourg où pendant 2 ans, il avait lavé des BMW. De retour à Charleville auprès de sa famille, il avait opté pour le nettoyage et la préparation de véhicules d'occasion. Il a même eu l'opportunité de monter sa propre société, Wash Auto Multiservices, et a travaillé, à son compte, chez un autre. Une forme de sous-traitance qui a duré 5 ans et lui a permis d'épargner, puisque, d'une part les frais de gestion étaient réduits et que d'autre part, la clientèle était là.



Et puis un jour, alors qu'il était en vacances en Espagne, il est allé laver sa voiture dans une station de lavage. Et il a été emballé par le concept. « *J'ai été conquis, et je me suis dit que c'est ça que je devais faire* ».

A son retour à Charleville, il entreprend de prendre des contacts pour peaufiner son projet. « *J'ai envisagé le tunnel de lavage, mais pour débuter, c'était vraiment beaucoup et les stations classiques comme celles que j'avais vu, m'ont semblé plus adaptées. Le cahier des charges que j'avais récupéré me semblait plus accessible* ».

Un jour, Yassin Yahiaoui noue un contact avec un agent commercial de la société Christ, une marque de station de lavage. Et l'homme qui habite Arras ne le méprise pas lorsqu'il lui parle de son projet. Mieux, il fait la route jusqu'à Charleville pour venir le voir.

« *Je voulais ce qui pouvait se faire de mieux* ». C'est donc le meilleur que le représentant de Christ va lui proposer. Les deux hommes font des plans en fonction des options voulues et définissent ainsi la taille du terrain nécessaire à l'implantation de la station.

Yassin Yahiaoui se met en chasse. Il élimine le centre-ville et opte pour les axes de sortie.

Le boulevard Lucien Pierquin, qui devient la D8043, route qui mène vers Charleroi en Belgique ou Hirson devient un de ses pôles d'attraction favori, le secteur de la Bellevue du Nord et de la Mal Campée en particulier.

Il repère un terrain, à sa dimension, près du Château d'eau. Et la chance lui sourit. Il trouve le propriétaire qui n'est autre qu'Antoine Urano, qui vient de créer le nouveau quartier de la Hachette, juste de l'autre côté du chemin qui dessert le terrain. Les négociations ne seront pas longues. En juillet 2022, Yassin signe le compromis pour le terrain. Il a déjà pris une option sur la station de ses rêves fabriquée par Christ. Il a obtenu le financement sur 15 ans pour le terrain et 10 ans pour la station.

Trois ans après sa création, sa société Wash Auto Multiservices qui était en sommeil va pouvoir reprendre du service.

« *Je suis très heureux de ce qui a été fait. Mais j'espère que c'est une première étape. Ici, à la Hachette, j'ai la place pour améliorer encore les prestations et proposer des services haut de gamme. J'espère que je pourrai aller au bout de mon projet.* »



TABAC : L'EFFET BELGE

Les buralistes frontaliers et le gouvernement ont décidé de faire cause commune contre l'importation abusive et souvent illégale des cigarettes en provenance de Belgique et du Luxembourg par les particuliers.

Le ministre délégué chargé des comptes publics, Thomas Cazenave, est venu à Warcq le jeudi 9 novembre pour rencontrer responsables politiques, administratifs et représentant des buralistes régionaux pour mesurer l'importance de l'effet belge sur la vente du tabac dans les Ardennes.

À l'origine de ce déplacement (le 5^e d'un membre du gouvernement à Warcq), la note du Conseil d'Etat sur l'achat de tabac à l'étranger qui a donné six mois au gouvernement pour se mettre en conformité avec la réglementation européenne concernant la circulation du tabac au sein de la communauté européenne.

En clair, revenir à la situation d'avant 2020 qui autorisait un particulier à "importer" en France jusqu'à 800 cigarettes, un kilo de tabac à rouler et 200 cigares achetés dans un autre pays de l'Union, alors que la nouvelle réglementation actuelle a réduit de $\frac{3}{4}$ ces quantités. Un retour en arrière signifierait pour l'Etat comme pour les buralistes une perte de revenus extrêmement sensible.



La réunion s'est tenue chez Christophe Libotte au bar-tabac La Gallia et rassemblait outre le ministre Thomas Cazenave, Marie-Annick Pierquin maire de Warcq, le préfet Alain Bucquet, Boris Ravignon, président de la Communauté d'agglomération, le député Lionel Vuibert, mais aussi Christophe Biani, le représentant de la Fédération des buralistes ardennais.

Il a été examiné des solutions qui pourraient amoindrir le rétropédalage que constituera l'application de la directive. Il y a 20 ans, les Ardennes comptaient 230 buralistes. Aujourd'hui, ils sont 101...

CHANTS ET DANCES POUR LA SAINT NICOLAS

Le 25 novembre dernier, les enfants des écoles de Warcq, maternelle et primaire, étaient réunis pour célébrer, non pas la Sainte Catherine, mais la Saint Nicolas, à l'Espace des Remparts. Ils accueillaient une délégation de Baumholder qui, en compagnie de Saint Nicolas, leur apportait cadeaux et chocolats. Pour cette réception, les enfants qui ont souhaité la bienvenue en Allemand, avaient préparé un spectacle de chants et de danses. Un très beau moment !



RÉSULTATS CONCOURS “MAISONS FLEURIES 2023”

CATÉGORIE 1 :

CATEGORIE 11

Maisons avec jardin attenant

Mme Maryse Andry
10 rue de la Chapelierie

**Mme Viviane Magny et
M. Philippe Panizzoli
11 place des Bertholet**

Mme et M. Antonio Da Silva Pinho
20 rue de la Croix du Moulin

CATÉGORIE 2 : Maisons sans jardin

Mme Brigitte Guénard
121 bd Lucien Pierquin

Mme Paulette Ponsart
1 place des Berthelet

Mme Andrée Botte
1 rue du Rivage



LES BELLES JOURNÉES DU CENTRE DE VACANCES



À l'initiative de l'Association Familles rurales, une soixantaine d'enfants de trois à treize ans ont pu s'évader en centre de vacances pendant trois semaines, en juillet avec de multiples activités ludiques et sportives qui leurs étaient proposées, selon leur tranche d'âge. Ainsi, les enfants ont pu pratiquer l'équitation au domaine du Bannet, visiter en petit train le parc animalier de Rochehaut, s'adonner aux joies de la pêche à la truite avec la Belle Saumonée au bord du This, participer à un feu de camp et déguster des chamallows grillés, plonger dans la piscine du Mont Olympe ou jouer au bowling, découvrir le sumo et l'escape game, ou même s'initier à l'emploi de la boussole lors d'une "sortie orientation" au lac de Douzy.



ÇA MORD !

Julia, Lola, Léna et Olivia ont fait bonne pêche, mais n'ont pas dépeuplé le This, même si ça n'a pas été toujours facile. Heureusement, ils ont bénéficié des conseils et du concours des pêcheurs de l'Association la Belle Saumonée, tout heureux de transmettre leur passion à la jeune génération.

En fin de journée, le "tableau" a été partagé entre tous les participants et aucun n'a laissé sa part de truites à l'autre.



BOURSE AUX JOUETS

Une deuxième bourse aux jouets réussie s'est tenue le 4 novembre à l'Espace des Remparts de Warcq, où s'étaient installés 77 exposants.

Bonne ambiance, participants satisfaits, tout y était. Cette année, les exposants ont donné des doudous pour les enfants qui séjournent à l'hôpital. L'année prochaine, rendez-vous est déjà donné pour le 9 novembre.



SCRABBLE : CHAMPIONNAT DES ARDENNES

Le Championnat des Ardennes organisé par le club local Scrabbolos s'est déroulé à la salle Othon.



31 joueurs concourraient pour l'attribution du titre joué en 2 parties "duplicate", variante du Scrabble qui élimine la part du hasard due au tirage des lettres, les joueurs jouant ainsi avec les mêmes lettres.

La compétition étant ouverte aux joueurs extérieurs au département, des membres des clubs de Reims et Laon ont rejoint les 20 compétiteurs ardennais issus des clubs de Douzy, Sault-les-Rethel et Warcq.

Les parties ont été agrémentées de beaux coups avec des trouvailles comme : Anthélix, Bel et Kiloeuro, Ukase, ou Tutie. C'est finalement Denis Collard de Douzy, qui s'est imposé devant Francine Roux et Nelly Schmitt de Warcq.

Un autre trophée "d'honneur" a été décerné à Nathalie Fievet, venue de Picardie, 3^e au classement général, qui accompagnait 2 jeunes élèves de sa classe.

Pour tout renseignement :
tél. 03 10 07 64 36 ou 06 65 25 73 54
scrabbolos.emonsite.com

AU BAL WARCQUIN

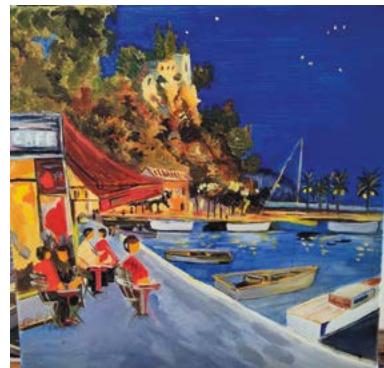


La "Soirée 80" du 14 octobre s'est déroulée avec succès. Quelques trois cent quarante personnes étaient présentes. Compte tenu des commentaires positifs reçus après cette soirée, tant sur l'organisation que sur la prestation du DJ, Warcq Anim' a décidé d'en reprogrammer une autre, en 2024. Mais cette fois, sur un autre thème.

CLUB DE PEINTURE

Pendant la période estivale, le Centre artistique et culturel de Warcq a retrouvé ses locaux à l'annexe de la mairie, boulevard Lucien Pierquin.

Ouverture le lundi et le jeudi de 14h à 17h.



LES FOOTBALLEURS DE LA JOYEUSE RHABILLÉS À NEUF !

En ce début de saison, les joueurs de la Joyeuse de Warcq ont revêtu une tenue "warcquine", rouge et noire, du plus bel effet, pour accueillir, au stade Auguste Pêcheux, l'équipe de Villers-Semeuse, dans le cadre de la coupe de France.

Une tenue "Rosso-Negro", offerte par Kévin Yzard, un ancien du club, responsable des auto-écoles Saint Paul, à Charleville-Mézières, qui n'aurait pas déplu à Olivier Giroud, avant-centre de l'équipe de France, star du Milan AC.



LE FITNESS CLUB EN PLEIN ESSOR...



Le Fitness club a repris ses activités le 4 septembre. Et ses 285 adhérents, dont 77 nouveaux, sont en pleine forme. 31 cours par semaine leur sont proposés pour 150€ à l'année.

Il y a des cours pour tous les goûts et tous les niveaux : du sport santé pour les personnes atteintes de pathologies chroniques, du HIIT pour celles et ceux qui veulent se dépasser. Vous pourrez aussi faire de la zumba, du drum fit, du step, du yoga, de la sophrologie...

Informations : fitnesswarcq.fr
Sandrine au 06 62 81 20 11 - Jo au 06 82 18 37 23.

LE ROTARY OFFRE UNE VOITURE ÉLECTRIQUE AUX ENFANTS MALADES DU CANCER

Elle vrombit, roule, klaxonne telle une petite citadine. Mais son utilité et sa destination sont tout autre.

Cette voiture électrique sera utilisée par les enfants, au sein de l'hôpital américain de Reims, un établissement spécialisé dans les soins aux enfants souffrant du cancer, lors de leur entrée au bloc opératoire. « *C'est une façon ludique qui leur permettra d'y aller de manière détendue* », explique Nathalie Dangléant, présidente de l'association Le Ruban d'Alix et Emy.

Le service oncologie pédiatrique de Reims avait émis ce vœu. L'association ardennaise l'a réalisé avec l'aide du Rotary Club Charleville Rimbaud dont le siège est à Warcq.



Pour acheter cette voiturette, les Rotariens ont mené des actions telles que le loto. « *Nous sommes heureux de faire ce don qui, nous l'espérons, apportera un peu de joie à ces enfants* » a confié Catherine Kembakou, la présidente.

LA HAUTE PRAËLE

Nous ne connaissons pas la date, sûrement très ancienne de la construction de cette bâtisse importante. Pénétrons dans la propriété par ce qui fut un premier portail ; de belles pierres taillées et sciées restées à terre témoignent du raffinement de la construction.



Dans une vaste cour, à main gauche se dresse une bâtisse harmonieuse du 19^e siècle, construite de pierres et de briques. C'est la demeure de la famille Bourguin, qui exploite le domaine agricole.

De grands bâtiments plus anciens s'inscrivent dans son prolongement. Une date 1662 est gravée dans la pierre d'un linteau.

Un autre indice : un vénérable contrecœur endommagé, à effigie royale portant 3 fleurs de lys et 2 H en opposé pourrait évoquer l'époque du bon roi Henry IV.

À main droite, des vestiges d'écurie et de granges datent de plusieurs siècles. Une fenêtre armée de lourds barreaux défensifs pour décourager les hordes pillardes qui sévissaient et incendaient alors. Rappelons en 1643, les exactions de l'infanterie espagnole : de 1648 à 1652 la Fronde, en 1657 Terwel chargé de l'assiette de la taille traverse des villages brûlés. De 1672 à 1678, c'est la guerre de Hollande...

Plus avant dans la cour, nous distinguons les vestiges d'un portail qui ouvre sur de vastes pâturages... Cette propriété ne manquait pas de protections.

LES DIFFÉRENTS PROPRIÉTAIRES DE LA HAUTE PRAËLE DEPUIS 1800.

Jusqu'à la révolution, leur désignation est difficile. **Vers 1814**, le Baron de Lascours acquiert la Haute-Praële et s'y installe avec son épouse née Rousseau. Elle était la fille du célèbre manufacturier royal de Sedan.

Le Baron de Lascours fut Préfet des Ardennes du 13 décembre 1828 jusqu'à son décès en 1835.

Il avait participé avec La Fayette à la guerre d'Indépendance en Amérique et arborait la Croix de Commandeur de l'Ordre de Cincinnatus. Il avait également combattu dans les armées révolutionnaires.

Il aurait voulu empêcher la fermeture de la Manufacture d'Armes de Charleville qui allait toucher la classe ouvrière. Ce côté si humain rendit M. de Lascours populaire.

En 1835, ses obsèques attirèrent une foule considérable. À Mézières, face à la basilique, un monument, aujourd'hui détruit, fut érigé à sa mémoire grâce à une souscription publique.

Sur les premières matrices cadastrales apparaissait le nom du Baron de Lascours, comme propriétaire du domaine de la Haute Praële. Une bonne raison pour être enterré au cimetière du village. Oserons-nous avouer que notre ténacité et une bonne pelle vinrent à bout de notre énigme.

Ensevelies sous 30 cm de terre et de grève apparurent côté à côté deux pierres tombales portant des épitaphes bien lisibles : Mme de Lascours M. le Baron, son époux. Une plaque commémorative fut apposée sur le mur d'enceinte à l'initiative de l'Association Les Amis du Vieux Warcq, afin d'honorer la mémoire de ces illustres défunts.

M. le Baron de Lascours a laissé l'exploitation du domaine de Praële à son beau-frère le Baron d'André, qui en devint propriétaire **en 1829**.

Le Baron d'André devenu Marquis est mort le 7 janvier 1860. Sa veuve, Mme la Marquise d'André exploite le domaine de Praële jusqu'en 1874. Elle se retire à Paris où elle décède le 8 juin 1887.

1874 : M. Charles Mialaret, Agent-voyer en chef et Maire de Mézières acquiert le château de la Haute-Praële et le conserve 2 ans. Il a laissé son nom à un quai et à un square à Mézières.

1876-1929 : Durant 53 ans, la famille Colin possède la Haute Praële : d'abord M. Honoré Colin jusqu'en 1885 et ensuite sa fille Irma. Honoré Colin avait peut-être choisi Praële comme lieu d'habitation, proche de Prix-les-Mézières.

En 1861, il venait d'acheter le "Petit Moulin" de Prix puis plus tard le "Grand Moulin".

LA FAMILLE BOURGUIN

Le père a exploité avec ses enfants la ferme de la Warenne de 1873 à 1929. Le bail n'étant pas renouvelé et afin de rester dans la région, il opte pour l'acquisition du domaine de la Haute Praële en 1929. Ses fils, Pierre et Charles lui succèdent et ensuite son petit-fils Gabriel. La famille Bourguin est implantée depuis près d'un siècle à la Haute Praële. Gabriel vient de nous quitter en septembre dernier ; il comptait parmi les derniers agriculteurs recensés dans notre commune.

Ayons une pensée pour lui et sa famille.

Jean-Louis Benoit



ETAT CIVIL

NAISSANCES

LE 14 JUILLET

Romy BERTIL

LE 20 AOÛT

Livio URANO

LE 4 NOVEMBRE

Maélo SCARIELLO

PACS

LE 21 JUILLET

Clément PLOTARD

et Sacha MARBAISE



LE 24 OCTOBRE

Wilfried JENVRIN

et Céline MICHAUDET

LE 7 DÉCEMBRE

Fabrice FORBOTEAUX

et Hélène LINTZ

BAPTÈME RÉPUBLICAIN

LE 15 JUILLET

Angélina ROGER



DÉCÈS

LE 19 JUILLET

Daniel QUETIER

LE 6 SEPTEMBRE

Raymond HARDY

LE 15 SEPTEMBRE

Gabriel BOURGUIN

LE 7 OCTOBRE

Régis ANCIAUX

LE 27 NOVEMBRE

Philippe SCHMITZ

LE 20 DÉCEMBRE

Antonio PINHO

LISTE "POUR NOTRE VILLAGE DÉCIDIENS ENSEMBLE"

Les conseillers municipaux élus sur la liste "Pour notre village décidons ensemble" ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas utiliser, dans le présent numéro du magazine, le droit à l'expression qui leur a été accordé. Dont acte !



2024

WARCO *info*